

Réunion publique d'information sur les projets éoliens de Parnac St Gilles et La Châtre Langlin (36170)

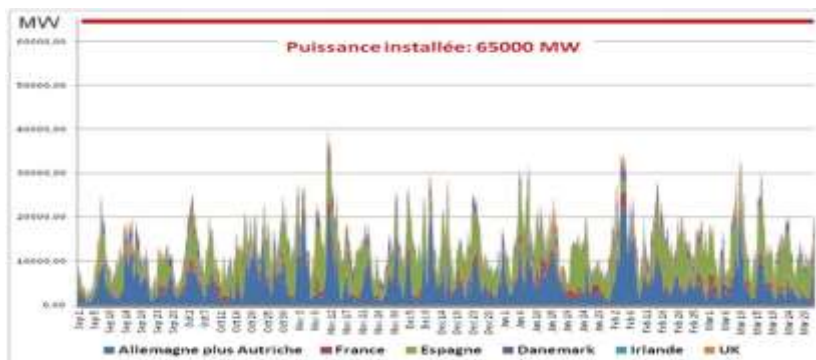
Salle des Fêtes de La Châtre Langlin

Samedi 27 Février 2016

1. Les promoteurs éoliens sont à l'assaut du Boischaud sud

Premier constat : la région est très peu ventée. Nos ancêtres, qui étaient pratiques et clairvoyants, n'ont pas implantés de moulin à vent dans la région. Ce n'est pas par hasard !

Les cartes qui établissent le potentiel éolien de l'Europe classifie notre région comme peu ventée. Les vitesses de vent, qui sont de l'ordre de 4 à 5 mètres par seconde (14 à 18 km/h) sont très inférieures à la vitesse nécessaire pour que l'éolienne produise sa pleine puissance (12 m/s, soit 40 km/h). De plus, le vent est intermittent, et cette intermittence ne se compense pas, ni à l'échelle de la France, ni même à l'échelle européenne.



La faiblesse du vent, conjuguée à cette intermittence, conduit à un facteur de charge des parcs éoliens inférieur à 25%. C'est donc mentir que d'affirmer que tel ou tel projet permettra l'alimentation de telle ou telle ville, ou de X milliers d'habitants. Qu'advient-il des périodes sans vent ? La solution, c'est de compenser ces manques avec des centrales thermiques au gaz, génératrices d'émissions de CO₂.

L'intérêt de l'énergie éolienne est présenté par les promoteurs comme étant une énergie locale, pour une utilisation locale. Or, la région Centre est globalement exportatrice et la consommation a baissé en 2014. Pourquoi donc construire de telles capacités alors qu'il n'y a pas d'accroissement des besoins locaux ?

2. Les projets de Parnac – St Gilles et de La Châtre Langlin

a) Parnac- St Gilles

Un premier projet à Parnac, commun avec les communes de Mouhet, Vigoux, Celon et Bazaiges et initié en 2004, avait été annulé par le Préfet en 2008 au vu du rapport de la DDE donnant un avis défavorable vis-à-vis du paysage.

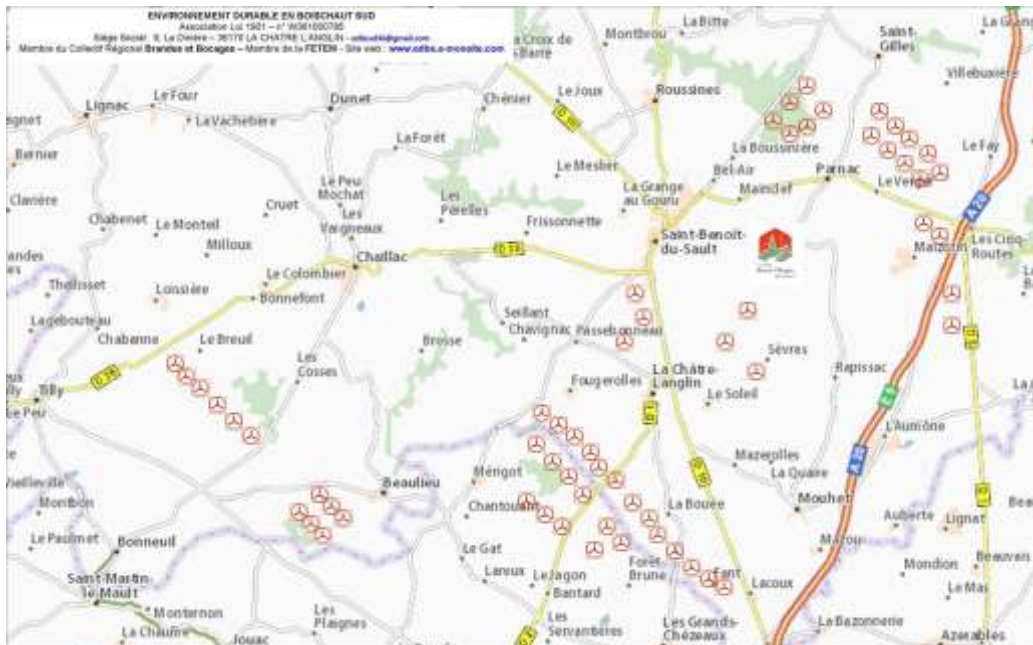
En 2013, le Conseil Municipal autorisait une étude en vue de l'implantation d'éoliennes sur la commune, à l'issue d'un rapport du promoteur, Global Wind Power présentant 5 éoliennes sur un territoire s'étendant du nord au sud, de La Rémondrière à La Maison Seule.

Aujourd'hui, c'est de 13 éoliennes qu'il s'agit sur un territoire deux fois plus vaste et qui se prolonge sur la commune de Saint Gilles, portant le nombre projeté à 19.

b) La Chatre Langlin

Depuis 2006, 2 promoteurs, VALOREM puis IBERDROLA, se sont succédés pour développer des projets, avant d'y renoncer.

En 2014, le Conseil municipal autorise ENERPOLE à étudier le développement de 13 éoliennes en limite sud de la commune puis, en 2015, EPURON à étudier un second parc de 6 machines au nord, portant ainsi le nombre à 19. Auxquelles il faut ajouter les 10 de Saint-Georges les Landes –Les Grands Chézeaux .



Dans les 2 cas, les mêmes méthodes. Les projets se préparent en secret et les populations ne sont pas informées de ce qui constituera une modification radicale de leur environnement quotidien.

Outre l'atteinte irréversible au paysage, les risques encourus par les riverains sont, au mieux passés sous silence, au pire niés malgré les témoignages de victimes de l'éolien et les études scientifiques et médicales sur le sujet, en particulier :

- Les symptômes dus à l'exposition permanente aux infrasons
- L'apparition d'acouphènes
- Les maux de tête

3. **Ecologie ou business ?**

L'écologie a bon dos. On nous dit que l'énergie éolienne est gratuite et propre. Soit. Mais qui parle des tonnes de CO2 produites pour la fabrication des éoliennes qui sont faites d'acier, d'aluminium, de cuivre,

de néodyme, de matériaux composites. Qui nécessitent un acheminement depuis l'Europe du Nord (Allemagne, Danemark) jusqu'à leurs lieux d'installation, la destruction des bocages, réservoirs de biodiversité, pour le passage des convois géants. Sans oublier les milliers de tonnes de béton qui constituent le socle, enterré, invisible mais indestructible.

En réalité, vaste et juteux business : pour les promoteurs qui visent, outre leurs bénéfices immédiats, la plus-value de revente du parc au futur exploitant. Pour les exploitants qui sont garantis de vendre l'énergie produite à EDF à un tarif fixe scandaleusement subventionné (82€/MWh alors que le marché journalier s'établit à moins de 30 €/MWh (Source : EPEX SPOT /RTE). Pour les Collectivités locales qui se partagent le bénéfice de l'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau) à hauteur de 30% pour le Département et 70% pour la Communauté de Communes. Enfin, pour le propriétaire et/ou l'exploitant agricole qui se partagent la location du terrain, soit environ 6000€ par éolienne.

Comment est donc comblée la différence entre les 82€/MWh produit et le prix du marché? Par la CSPE (Contribution au Service Public d'Electricité).

C'est par ce prélèvement de nature fiscale, fait sur chacune de nos factures, que les projets éoliens peuvent prétendre dégager une rentabilité financière. Sans les conditions exceptionnelles de rachat de l'énergie produite (82 €/MW), la filière éolienne ne serait pas rentable.

Cette CSPE ne cesse d'augmenter : elle représentait 14% de la facture totale des particuliers en mars 2013, 16% en décembre 2015, et atteindra 25% à l'horizon 2025 plombant chaque année un peu plus leur pouvoir d'achat.

4. Et demain ?

Tous ceux qui vivent dans nos campagnes s'accordent à vanter la douceur d'y vivre et la beauté des paysages, loin des rythmes trépidants des grandes villes. Qui voudra venir demain vivre à l'ombre d'éoliennes géantes : personne, et tous ceux qui le pourront, y compris les touristes qui sont une part non négligeable de l'économie locale, préféreront trouver ailleurs des lieux encore préservés. Il n'est pas difficile d'imaginer les conséquences sur les commerces et sur l'activité des artisans.

Et ne nous trompons pas : c'est toute la région qui est sous la menace d'un tel fléau !

ENVIRONNEMENT DURABLE EN BOISCHAUT SUD

Association Loi 1901 – n° W361000785

Siège Social : 9, La Dinière – 36170 LA CHATRE L'ANGLIN

Membre du Collectif Régional **Brandes et Bocages** – Membre de **FETEM** - Site web : www.edbs.e-monsite.com
